



COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

**SEIZIÈME SESSION DE LA SOUS-COMMISSION DE LA COI
POUR LES CARAÏBES ET LES RÉGIONS ADJACENTES (IOCARIBE-XVI)**

en ligne
3 – 5 mai 2021

RAPPORT EXÉCUTIF

Conformément à l'article 48.3 du Règlement intérieur ([IOC/INF/1166](#)), l'IOCARIBE, en tant qu'organe subsidiaire principal de la COI, est tenu de faire rapport à un organe directeur de la COI sur ses sessions.

L'Assemblée de la COI, lors de sa 31^e session (14 - 25 juin 2021), sera invitée à examiner le Rapport analytique tel que présenté dans le document relatif aux décisions à adopter (IOC-XXXI2 Prov.) et par le Président de la Sous-commission en séance plénière, et les recommandations contenues dans ce document.

1. La seizième session en ligne de la Sous-Commission de la COI pour les Caraïbes et les régions adjacentes (SC-IOCARIBE-XVI) s'est tenue du 3 au 6 mai 2021. La session a été suivie par 143 participants provenant de 20 pays de la région des Caraïbes, de 3 pays extérieurs à la région (Argentine, Inde et République de Corée) et de 9 organisations des Nations Unies, internationales et régionales. Lors de cette session, l'IOCARIBE a examiné les progrès accomplis pendant la période intersessions 2019-2021 et a adopté 13 recommandations.

Principaux résultats de la session

2. La Sous-Commission a remercié les États membres de l'IOCARIBE d'avoir accepté de se réunir en ligne en raison de la pandémie de Covid-19 et a évoqué le temps limité disponible pour l'ordre du jour à cette occasion, principalement en raison des multiples enjeux liés à la conduite des sessions d'un organe intergouvernemental tel que la sous-commission de l'IOCARIBE en ligne. Les préparatifs de cette réunion ont été effectués en étroite consultation avec le Bureau de l'IOCARIBE afin de garantir le traitement de tous les points de l'ordre du jour, permettant ainsi un processus décisionnel inclusif, transparent et efficace, et le maintien de la qualité des débats, conformément à notre Règlement intérieur.

3. La Sous-Commission a remercié le gouvernement colombien pour son soutien continu. La Sous-Commission a également remercié le gouvernement de Flandre (Royaume de Belgique),

¹Le Rapport exécutif est disponible en anglais, français, espagnol et russe

l'Union européenne, la Barbade, le Mexique, le Panama, la Corée, la Suède et les États-Unis, et d'autres partenaires de coopération tels que l'OMM et le PNUE pour leur soutien et leurs fonds.

4. La Sous-Commission a reconnu le soutien qu'elle a reçu du Gouvernement colombien pour avoir accueilli le Secrétariat de l'IOCARIBE dans la ville de Cartagena depuis sa création en 1986 et pour le détachement de deux officiers travaillant au Secrétariat pour le renforcement des programmes scientifiques de la Sous-Commission.

5. Les États membres ont reconnu l'avancement des travaux de la Sous-Commission et de la COI dans la région en matière d'environnement marin et de biodiversité. Le Secrétariat a tiré parti de la capacité des technologies virtuelles pour sensibiliser la région à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (la Décennie) et à la possibilité d'établir des partenariats dans toute la région pour renforcer la résilience et le rétablissement fondés sur la science.

6. La Sous-Commission s'est félicitée de la forte participation des États membres à cette première session virtuelle de la Sous-Commission.

7. La Sous-Commission a reconnu l'importance de travailler sur la Décennie, et a salué le Groupe de haut niveau pour une économie des océans durable, en notant les synergies entre le Groupe de haut niveau et la Décennie pour les sciences océaniques.

8. La Sous-Commission a demandé aux États membres de participer à l'enquête sur le développement des capacités et d'identifier leur point focal national pour le développement des capacités.

9. La Sous-Commission a reconnu l'importance du fait de travailler au niveau national pour établir une connectivité entre les réseaux nationaux et régionaux de science et de gestion des océans et a souligné l'intérêt de créer des comités nationaux pour la co-conception et la mise en œuvre de la Décennie. En travaillant avec les réseaux régionaux améliorés et existants, l'IOCARIBE pourrait renforcer l'engagement interdisciplinaire à travers la région pour soutenir la co-conception dans l'IOCARIBE et la Décennie. Cette collaboration permettra de créer une base intellectuelle commune pour préparer des propositions financiables pour les donateurs afin de répondre aux priorités régionales et aux exigences nationales.

10. La Sous-Commission a convenu de la nécessité de mettre à jour le plan scientifique de la stratégie à moyen terme de l'IOCARIBE. Il fournira un cadre d'orientation pour engager la Sous-Commission dans la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), conformément aux priorités de la région. Le plan prendra en considération les accords environnementaux existants dans la région afin de fournir aux États membres de l'IOCARIBE la science et le développement des capacités nécessaires pour contribuer à la réalisation des objectifs proposés dans l'Agenda 2030.

11. La Sous-Commission s'est félicitée de l'examen par l'Assemblée de la COI du projet de stratégie à moyen terme pour 2022-2029, y compris de l'ajout d'un objectif de haut niveau pour une économie durable des océans.

12. La Sous-Commission a pris acte des progrès accomplis pendant la période intersessions, et en particulier des résultats des réunions de consultation mondiale, de l'atelier régional pour l'Atlantique tropical occidental, des ateliers sur la co-conception des sciences océanographiques pour l'Atlantique tropical occidental et le Pacifique tropical oriental, et du partenariat naissant entre l'Organisation hydrographique internationale IOCARIBE et la Commission hydrographique de la Mésoamérique et de la mer des Caraïbes (OHI-CHMAC) sur les fonds marins 2030.

13. La Sous-Commission a remercié le Mexique, l'Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM) et les États-Unis pour leur soutien à l'organisation de l'atelier régional de l'Atlantique tropical occidental sur la Décennie.

14. La Sous-Commission a exprimé sa confiance dans la capacité du Secrétariat de l'IOCARIBE à continuer à coordonner la Décennie pendant sa phase de mise en œuvre (2021-2030) en consultation avec les États membres, les institutions spécialisées, les fonds, les programmes et les organes des Nations Unies, et d'autres organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et les parties prenantes concernées dans les régions tropicales de l'Atlantique occidental et du Pacifique oriental des États membres de l'IOCARIBE.

15. La Sous-Commission a demandé au Secrétaire de l'IOCARIBE de : (i) faciliter la participation des États membres à la Décennie en valorisant leur création de Comités nationaux de la Décennie ; (ii) faciliter les travaux du groupes de travail de planification régionale de l'Atlantique tropical occidental (WTA RPG), dont la vision consiste catalyser les processus de co-conception dans la région afin de faciliter et de valoriser l'émergence de partenariats inclusifs pour les appels à l'action régionaux de la Décennie ; (iii) encourager les États membres (et plus particulièrement les petits États insulaires en développement (PEID)), les Nations Unies et les parties prenantes appartenant ou non au système des Nations Unies à participer activement aux processus de co-conception régionaux des groupes de travail WTA RPG afin de tirer profit des capacités d'application de la science de façon à mettre en œuvre les Objectifs de développement durable ; (iv) inspirer une campagne d'initiation à la Décennie des océans orientée solution qui soit inclusive, équitable, et qui valorise et engage la jeunesse, l'équilibre entre les sexes et les connaissances locales et indigènes ; et, (v) de poursuivre le rôle catalytique du IOCARIBE afin d'encourager les partenariats potentiels collaboratifs émergents dans le cadre de la Décennie sur la surveillance et la gestion du sargassum et des efflorescences algales nuisibles (HAB), la détection des marées noires au niveau régional, la cartographie de la région IOCARIBE/OHI-CHMAC (Fonds marins 2030), la prévision des risques marins et côtiers, y compris des tsunamis, l'amélioration des capacités de prévision des ouragans, et l'aménagement de l'espace marin et l'économie durable des océans.

16. La Sous-Commission a invité les États membres à : (i) s'engager activement dans les ateliers thématiques des WTA RPG en 2021-2023 afin d'accélérer le processus de co-conception et de co-mise en œuvre pour collaborer à la résolution des grands défis et actions de la Décennie en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) ; (ii) travailler par le biais de réseaux régionaux et nationaux pour communiquer sur la Décennie, en identifiant les lacunes, les obstacles et les priorités critiques, et les points forts en termes de capacités pour relever les grands défis et actions régionaux ; et (iii) accroître le soutien à l'IOCARIBE pour faire progresser la mise en œuvre de son programme de travail biennal et les fonctions de coordination de la Décennie par le biais de détachements et de contributions en nature et extrabudgétaires afin de renforcer la capacité des États membres à participer à la Décennie et à en bénéficier.

17. La Sous-Commission a invité les partenaires d'ONU-Océans, les États membres, les organisations scientifiques et universitaires internationales, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et l'industrie, les donateurs, les jeunes et le secteur de l'éducation à tous les niveaux, et d'autres parties prenantes pertinentes, à se joindre au processus de co-conception afin de créer des partenariats pour répondre aux besoins régionaux en matière de capacités scientifiques dans le cadre de la Décennie et du programme régional biennal. ([Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.1](#)).

18. La Sous-Commission a demandé au Secrétaire de l'IOCARIBE de travailler avec les États membres et les partenaires régionaux pour améliorer la science et les services nécessaires au soutien d'une économie durable des océans dans le contexte du programme de travail biennal de l'IOCARIBE et des actions co-conçues de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030.

19. La Sous-Commission a encouragé les États membres de l'IOCARIBE à collaborer à la conception et à la mise en œuvre des programmes de l'IOCARIBE pour atteindre l'Objectif de développement durable 14 qui vise à « conserver et utiliser de manière durable les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable » (recommandation SC-IOCARIBE-XVI.2).

20. La Sous-Commission a encouragé les États membres de l'IOCARIBE à : (i) désigner des points focaux nationaux HAB afin d'élargir le groupe d'experts de l'ANCA ; (ii) continuer à développer les opportunités de renforcement des capacités pour les étudiants et les professionnels de l'écologie des HAB et des questions connexes dans la région ; (iii) promouvoir une meilleure coordination HAB entre les universités, les instituts de recherche, le secteur gouvernemental et le secteur industriel et commercial dans la région des Caraïbes ; (iv) aider à mobiliser un soutien financier pour mettre en œuvre des ateliers sur la normalisation des méthodologies HAB et soutenir des projets de recherche régionaux ; et (v) soutenir la création de politiques publiques de gestion des risques en cas d'événements HAB dans la région des Caraïbes. ([Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.3](#)).

21. La Sous-Commission a recommandé au secrétaire de l'IOCARIBE de travailler avec les États membres pour : (i) créer une communauté de pratiques axée sur l'IOCARIBE, en collaboration avec le GOA-ON et le réseau régional Latin American Ocean Acidification Network. Cela renforcera la capacité de surveillance, d'étude, d'atténuation et d'adaptation à l'acidification des océans et à ses impacts, afin de contribuer à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, y compris l'Objectif de développement durable des Nations unies 14.3. Cette communauté accueillera des scientifiques et des représentants d'autres organisations, institutions et groupes d'acteurs pertinents, tels que le Secrétariat de la Convention de Carthagène du Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Fondation pour les océans ; (ii) améliorera la compréhension de l'acidification des océans chez les acteurs clés, les publics ciblés et les communautés locales par le biais de la connaissance des océans, de la sensibilisation à l'acidification des océans et de la formation à la gestion des données ; et (iii) encouragera l'identification et la convocation d'activités sur l'acidification des océans pertinentes pour la région, telles que des webinaires, des conférences et des ateliers par le biais des canaux régionaux et de l'IOCARIBE afin d'accroître la sensibilisation régionale à l'acidification des océans. ([Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.4](#)).

22. La Sous-Commission a pris note de la création en 2020 de deux nouveaux projets : l'IODE Ocean InfoHub et l'OceanTeacher Global Academy, et de l'attention particulière qu'ils accordent aux PEID. Une évaluation complète des besoins en matière de développement des capacités (CD) a été entreprise en 2020/2021 et les résultats sont disponibles sur <https://surveys.ioc-cd.org>. La Sous-Commission a pris note des réponses reçues de la région et a encouragé les États membres à participer à l'évaluation globale de la CD.

23. La Sous-Commission a reconnu l'adoption, par IODE-XXVI, de la Décision IODE-XXVI.4.1.2 (Réseaux de données et d'informations océanographiques (ODIN) de l'IODE), qui a décidé (i) de poursuivre les ODIN en tant que projets de l'IODE ; (ii) de lier les ODIN plus étroitement aux organes subsidiaires régionaux de la CIO (IOCARIBE, IOCAFRICA, IOCINDIO, WESTPAC) ; (iii) de poursuivre la gouvernance des ODIN en intégralité, en tant que projets de l'IODE, lorsqu'aucun organe subsidiaire de la COI n'existe ; (iv) que les ODIN étaient encouragés à collaborer avec et à renforcer la mise en œuvre régionale des projets de l'IODE (comme OBIS, OTGA, OIH) ; (v) que les CNDO et les unités de données associées étaient encouragés à publier des données au sein de la WOD et de OBIS (voir la clause 5 de la politique de données révisée de la COI) ; et (vi) d'établir un forum inter-ODIN afin de garantir des liens plus étroits entre les ODIN et les autres programmes mondiaux de la COI, et de faciliter le partage des bonnes pratiques.

24. La Sous-Commission a invité les organes subsidiaires régionaux de la COI à inclure des représentants des projets ODIN (par l'intermédiaire de leur(s) président(s) de groupe(s)

directeur(s)) dans leur « bureau » respectif, a chargé les coprésidents de l'IODE de discuter de cette décision de l'IODE avec les présidents des organes subsidiaires régionaux respectifs, et a demandé à chaque ODIN de soumettre une proposition de projet détaillée comprenant un plan de travail et un budget à l'IODE-XXVII, en suivant les instructions relatives aux projets fournies dans le Manuel et les Guides de la COI n° 81 et en tenant compte des possibilités offertes par la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. En outre, la Sous-Commission a pris note de la création d'un groupe de travail intersessions chargé de réviser le mandat des Réseaux de données et d'informations océanographiques (ODIN) de l'IODE, d'élaborer une stratégie pour la viabilité des ODIN et de soumettre son rapport à la prochaine réunion du Groupe de gestion de l'IODE (2022). Il sera composé de représentants des organes subsidiaires régionaux de la COI, y compris l'IOCARIBE. À cet égard, M. Pissierssens a invité l'IOCARIBE à désigner un ou plusieurs membre(s) du groupe.

25. La Sous-Commission a remercié le Gouvernement des Flandres (Royaume de Belgique) pour le soutien financier apporté à l'élaboration de l'Atlas marin des Caraïbes et aux projets de l'Ocean Teacher Global Academy.

26. La Sous-Commission a encouragé la poursuite et le développement de la collaboration entre les centres régionaux de formation (RTC) et les centres spécialisés de formation (STC) afin de faciliter l'organisation de formations intéressantes les États membres de l'IOCARIBE. Elle a recommandé que le RTC d'INVEMAR, en Colombie, continue de participer à la co-conception des sciences océaniques dont nous avons besoin pour l'Atlantique tropical occidental (WTA), en soutenant la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités. (Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.5).

27. La Sous-Commission s'est félicitée de l'expansion des projets pilotes d'observation dans l'Atlantique tropical occidental, notamment en République dominicaine, aux Bahamas et aux États-Unis, et de l'inclusion de nouveaux États membres partenaires dans les Petites Antilles, pour aborder la collecte et le partage des données marines afin d'améliorer la prévision des ouragans ; et la participation de nouveaux partenaires.

28. La Sous-Commission a invité les États membres à : (i) élaborer un cadre pour faciliter les missions conjointes d'observation des océans entre les États membres de l'IOCARIBE afin de mesurer l'évolution de l'état des océans et de l'atmosphère en rapport avec la prévision des phénomènes météorologiques violents et les tendances climatiques ; (ii) collaborer à l'élaboration de ce cadre conjoint d'observation des océans, y compris pour le développement des capacités, dans le cadre du processus de co-conception de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, afin d'élaborer des propositions pour une mise en œuvre régionale par l'intermédiaire des groupes de travail de planification régionale de l'Atlantique tropical occidental (WTA WG) ; et (iii) soutenir et participer à l'initiative de prévision des inondations côtières qui développera et diffusera un système opérationnel de prévision des inondations côtières pour aider à sauver des vies et à protéger les biens, en particulier dans les zones côtières de faible altitude [Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.6](#)

29. La Sous-Commission a demandé au Secrétariat de l'IOCARIBE de continuer à travailler avec ses partenaires pour développer : (i) le Sargassum Information Hub, en tant que lieu centralisé pour le partage d'informations relatives au sargassum ; (ii) des produits de surveillance et des rapports d'inondation réguliers et soutenus à l'échelle de l'Atlantique ; (iii) des guides complets sur les meilleures pratiques de gestion du sargassum ; et (iv) une collaboration transatlantique entre l'IOCARIBE de la COI, l'IOCARIBE GOOS, GEO Blue Planet et IOCAFRICA, ONU Environnement, les Secrétariats des Conventions de Cartagena et d'Abidjan, AtlantOS, le Centre AIR et d'autres partenaires pour créer une communauté de pratique sur le sargassum.

30. La Sous-Commission a exhorté les États membres à fournir des informations, notamment des données in situ et les besoins des utilisateurs, au Sargassum Information Hub et a invité d'autres organisations et programmes [\[Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.7\]](#).

31. La Sous-Commission a reconnu les contributions en nature de la Direction de l'analyse des satellites NOAA, qui a proposé une formation sur la surveillance par satellite des déversements d'hydrocarbures à l'Institut des affaires maritimes (IMA), au Ministère de l'Énergie et des industries énergétiques (MEEI) et à l'Autorité de gestion de l'environnement (EMA) de Trinité-et-Tobago.

32. La Sous-Commission a demandé à l'IOCARIBE de la COI, GEO Blue Planet, AmeriGEO et d'autres partenaires de poursuivre les efforts pour : (i) développer un système d'information sur les déversements d'hydrocarbures à l'échelle régionale ; et, (ii) poursuivre la formation régionale pour la détection des déversements d'hydrocarbures par satellite, selon les besoins.

33. La Sous-Commission a demandé aux États membres de partager ouvertement leurs données et leurs commentaires pour la boîte à outils d'information sur les marées noires [Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.8].

34. La Sous-Commission a noté que le GIC/CARIBE EWS voyait dans la Décennie une occasion d'aborder et éventuellement de combler les lacunes en matière de capacités, en tirant parti de nouvelles plates-formes, techniques et/ou infrastructures de détection afin de détecter, de mesurer, de prévoir et d'alerter plus rapidement les tsunamis, même à l'instant même où ils se forment, et d'améliorer la préparation des communautés côtières aux tsunamis par le biais du programme UNESCO/COI Tsunami Ready.

35. La Sous-Commission s'est félicitée de la décision du GIC de recommander à son Équipe spéciale GIC/CARIBE-EWS sur la Décennie de fournir des conseils et un soutien au GIC/CARIBE-EWS et à ses États membres pour la mise en œuvre et le suivi du Plan décennal de recherche, de mise en œuvre et de développement du Programme décennal sur les tsunamis [...][Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.9](#)].

36. La Sous-Commission a recommandé l'amélioration de la coopération avec le MACHC et d'autres partenaires régionaux dans des domaines prioritaires communs tels que : (i) le soutien du plan de travail annuel sur le Projet conjoint IOCARIBE-MACHC Fonds marins 2030, qui comprend l'utilisation d'un outil d'analyse des lacunes afin de renforcer et de surveiller les contributions en données bathymétriques existantes et futures au niveau régional vis-à-vis du Projet Fonds marins 2030 en partenariat avec le Centre régional d'assemblage et de coordination des données pour les fonds marins 2030 pour l'Océan Atlantique et le International Bathymetric Chart of the Caribbean Sea and the Gulf of Mexico (IBCCA) ; (ii) l'évaluation du fait que des données bathymétriques soient disponibles pour les profondeurs d'eau maximales de 100 m jusqu'au rivage pour des évaluations optimales des risques de tsunami et autres inondations côtières et la prévision des menaces ; (iii) l'identification des offres de formation respectives en matière de renforcement des capacités et la prise en compte du co-parrainage de celles qui présentent un intérêt commun afin d'éviter toute duplication des efforts et de maximiser l'impact ; et, (iv) le développement du partage, de la mise à disposition et de la gestion des fonds de données maritimes spatiales conjointement avec les Autorités Maritimes nationales, les Agences Hydrographiques nationales et les institutions de sciences maritimes, et par le biais de collaborations avec des partenaires tels que le Groupe de travail sur les infrastructures de données maritimes spatiales du MACHC (MMSDIWG), la Caribbean Geospatial Development Initiative (CARIGEO), l'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) et l'Atlas marin des Caraïbes (CMA).[Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.10](#)].

37. La Sous-Commission a pris note de la fin du projet d'Atlas marin des Caraïbes (CMA) financé par le Gouvernement de Flandre et de l'expression de l'intérêt des partenaires dans le pays et du projet de coordination dans la continuité de la plate-forme avec le soutien technique du INVEMAR.

38. La Sous-Commission s'est félicitée de la poursuite et de l'élargissement de la coopération du CMA et a invité les États membres, les programmes, les projets et les autres

partenaires de la région à utiliser activement le CMA et à partager leurs données et informations spatiales océaniques nationales/locales.

39. La Sous-Commission a reconnu le rôle important que la sensibilisation aux océans pourrait jouer dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques.

40. La Sous-Commission a demandé au Secrétaire de l'IOCARIBE de collaborer avec les États membres et les parties prenantes, y compris les réseaux d'éducation marine et côtière, afin d'améliorer la connaissance des océans dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes par le partage d'informations, de matériel pédagogique et de meilleures pratiques, et par la mise en place d'activités de collaboration et la conception conjointe d'actions de la Décennie présentant un intérêt culturel pour la région [Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.11].

41. La Sous-Commission a reconnu la participation active du Secrétariat de l'IOCARIBE au « Mécanisme de coordination intérimaire pour la gestion, l'utilisation et la protection durables des ressources marines vivantes partagées dans les grands écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du plateau brésilien », créé en 2017 par le biais du projet CLME+ en tant que prédécesseur du « Mécanisme de coordination des océans » susmentionné et également dénommé ci-après « Mécanisme de coordination intérimaire »

42. La Sous-Commission a chargé le secrétaire de l'IOCARIBE de continuer à s'engager dans le « Mécanisme de coordination intérimaire » jusqu'à ce que le « Mécanisme de coordination océanique » devienne opérationnel.

43. La Sous-Commission a recommandé aux États membres de prendre les mesures adéquates pour mobiliser le soutien de leur gouvernement au concept du projet PROCARIBE+ proposé par le PNUD/FEM, et de s'engager activement dans le développement ultérieur de la proposition détaillée du projet [Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.12](#)].

44. La Sous-Commission a adopté son budget biennal pour 2021-2023, et a adopté son cadre budgétaire biennal 2022-2023, en notant que le budget sera révisé pour intégrer les fonds disponibles dans le budget ordinaire de la COI 2022-2023, après son adoption par la Conférence générale de l'UNESCO.

45. La Sous-Commission a exprimé son inquiétude quant au fait que le budget ordinaire et le financement extrabudgétaire ne soient pas compatibles avec les responsabilités croissantes de la Sous-Commission, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et de la Décennie. La Sous-Commission a encouragé les États membres à soutenir le programme biennal de l'IOCARIBE, en pleine expansion, et la co-conception et la mise en œuvre des initiatives régionales de la Décennie, en proposant un soutien extrabudgétaire et en nature, y compris des détachements, le parrainage de réunions et le partage de capacités techniques telles que des données et des informations, le cas échéant [[Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.13](#)].

46. La Sous-Commission a demandé au Secrétaire de l'IOCARIBE de collaborer avec les États membres et d'autres donateurs des secteurs public et privé, afin de rechercher des financements extrabudgétaires pour mettre en œuvre les initiatives du programme adopté pour l'exercice biennal. La Sous-Commission a également demandé au Secrétaire de l'IOCARIBE de travailler avec le Bureau de l'IOCARIBE trois mois avant la dix-septième session de l'IOCARIBE pour préparer le budget biennal 2024-2025.

47. La Sous-Commission a élu le nouveau Bureau pour la prochaine période intersessions 2021 - 2023 : M. Arnulfo Sanchez (Panama) a été réélu Président, Mme Claudia Alves de Magalhaes (Brésil) a été élue Vice-Présidente, M. John Victor Cortinas (États-Unis) a été élu Vice-Président ; et M. Leo S.F. Brewster (Barbade) a été élu Vice-Président. Le nouveau Conseil d'administration a été élu par acclamation.

48. La Sous-Commission a pris note que les candidats offraient une représentation sous-régionale équitable et une diversité.

49. La Sous-Commission a décidé de tenir sa dix-septième session intergouvernementale au cours du premier trimestre de 2023. Aucune proposition n'a été reçue de la part des États membres pour accueillir la prochaine session de la Sous-Commission, dans l'attente de l'évolution de la pandémie de Covid 19.

50. La Sous-Commission a adopté treize recommandations comme suit :

N°	Point de l'ordre du jour	Titre
<u>1</u>	5.	Mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.1_UN Decade
<u>2</u>	5.6	IOCARIBE Décennie des Nations Unies et économie durable des océans Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.2_Ocean Economy
<u>3</u>	6.1	Algues nuisibles dans les Caraïbes et les régions adjacentes (HAB-ANCA) Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.3_HAB-ANCA
<u>4</u>	6.2	Acidification des océans Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.4_Ocean Acidification
<u>5</u>	6.4	Ocean Teacher Global Academy OTGA Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.5_OTGA
<u>6</u>	6.6	Initiatives visant à améliorer la capacité d'observation et de prévision des ouragans et des inondations côtières des États membres Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.6_Hurricanes & Coastal Inundation
<u>7</u>	6.7	Sargassum dans l'Atlantique tropical Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.7_Sargassum
<u>8</u>	6.7	Déversements d'hydrocarbures dans l'Atlantique tropical occidental Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.8_Oil Spills

<u>9</u>	6.8	<p>Groupe intergouvernemental de coordination du Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans les Caraïbes et les régions adjacentes (GIC/CARIBE-EWS)</p> <p>Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.9_ICG/CARIBE-EWS</p>
<u>10</u>	6.9	<p>Projet Fonds marine 2030 de la Nippon Foundation-GEBCO et la Commission hydrographique de la Méso-Amérique - mer des Caraïbes</p> <p>Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.10_GEBCO</p>
<u>11</u>	6.13	<p>Initiation à l'océan</p> <p>Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.11 _Ocean Literacy</p>
<u>12</u>	6.14	<p>Projets SAP CLME+, CLME+ et PROCARIBE+ et Mécanisme de coordination des océans</p> <p>Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.12_CLME+ PROCARIBE+</p>
<u>13</u>	8.1	<p>Programme et budget pour 2021-2023 Recommandation SC-IOCARIBE-XVI.13_Programme & Budget</p>

